



c'est mon  
**conseil communautaire**

**Liste des délibérations  
20 juin 2023  
Salle du conseil communautaire  
La Villedieu-du-Clain**



Retrouvez toutes les infos sur le [www.valleesduclain.fr](http://www.valleesduclain.fr)

Aslonnes - Château-Larcher - Dienné - Fleuré - Gizay - Iteuil - la Villedieu-du-Clain  
- Marçay - Marnay - Marigny-Chémereau - Nieuil-l'Espoir - Nouaillé-Maupertuis -  
Roches-Prémarie-Andillé - Smarves - Vernon - Vivonne

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

### Séance du mardi 20 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 20 juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la Communauté de communes à La Villedieu-du-Clain, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président M. Gilbert BEAUJANEAU.

Date d'envoi de la convocation du conseil communautaire : mardi 13 juin 2023.

Date de transmission des délibérations en Préfecture : jeudi 22 juin 2023.

Date d'affichage : jeudi 22 juin 2023.

#### Présents :

**ASLONNES**

**CHATEAU-LARCHER**

**DIENNE**

**FLEURÉ**

**GIZAY**

**ITEUIL**

**LA VILLEDIEU-DU-CLAIN**

**MARCAY**

**MARIGNY-CHEMEREAU**

**MARNAY**

**NIEUIL-L'ESPOIR**

**NOUILLE-MAUPERTUIS**

**ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ**

**SMARVES**

**VERNON**

**VIVONNE**

M. BOUCHET ;

M. GARGOUIL et Mme PEIGNAULT ;

M. BOTTREAU (S) ;

M. PERROCHES ;

M. GRASSIEN ;

Mmes MICAULT (se retire à la délibération 2023/104), BERNE (arrivée à la délibération 2023/095) et M. CINQUABRE ;

Mme BOUTILLET et M. RICHARD ;

Mme GIRARD ;

Mme NORESKAL (arrivée à la délibération 2023/107) ;

M. CHAPLAIN ;

MM. BEAUJANEAU, GALLAS, Mmes AVRIL et GERMANEAU ;

MM. BUGNET, PICHON et Mme BRUNET ;

MM. MARCHADIER et LOISEAU ;

MM. GODET, SAUZEAU et Mme PAIN DEGUEULE ;

MM. HERAULT et REVERDY ;

Mmes BERTAUD, GREMILLON, PROUTEAU et M. BARBOTIN.

#### Excusés et représentés :

**ASLONNES**

**FLEURE**

**ITEUIL**

**NOUILLE-MAUPERTUIS**

**ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLE**

**SMARVES**

**VIVONNE**

Mme SICARD a donné pouvoir à M. BOUCHET ;

Mme TUCHOLSKI a donné pouvoir à M. BEAUJANEAU ;

M. BOISSEAU a donné pouvoir à Mme MICAULT ;

Mme RENOUARD a donné pouvoir à Mme BRUNET ;

Mme SAVIGNY a donné pouvoir à M. MARCHADIER ;

Mme ROUSSEAU a donné pouvoir à M. GODET ;

M. QUINTARD a donné pouvoir à Mme BERTAUD.

#### Excusés :

**DIENNE**

**GIZAY**

**MARCAY**

**MARIGNY-CHEMEREAU**

**MARNAY**

**VIVONNE**

Mme MAMES ;

M. MORILLON (S) ;

M. CHARGELEGUE ;

M. PROUST (S) ;

Mme LAVENAC (S) ;

M. GUILLON.

#### Secrétaire de séance :

M. GODET.

#### Assistaient à la séance :

MM. POISSON, WEBER et Mme POUPARD - Communauté de communes des Vallées du Clain.

\*(S) Délégué suppléant participant au vote qu'en l'absence du délégué titulaire de la commune concernée

En application de l'article L.5211-40-2 du Code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux des communes membres d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui ne sont pas membres de son organe délibérant reçoivent également communication de la liste des délibérations examinées par l'organe délibérant de l'EPCI dans le délai d'un mois suivant chaque séance.

La liste des délibérations approuvée au conseil communautaire du 20 juin 2023 est la suivante :

**2023/093. Voirie : Approbation du versement d'un fonds de concours par la commune de Nieuil-l'Espoir à la Communauté de communes dans le cadre du programme voirie 2023.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et CHAPLAIN*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/094 : Budget-Finances : Souscription d'un emprunt de 500 000 € dans le cadre du financement du programme voirie 2023.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/095. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) de classe Exceptionnelle à temps non complet 28/35<sup>ème</sup> (suite à un avancement de grade au titre de l'année 2023).**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/096. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'agent de maîtrise principal à temps complet 35/35<sup>ème</sup> (suite à un avancement de grade au titre de l'année 2023).**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/097. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet 35/35<sup>ème</sup> (suite à un avancement de grade au titre de 2023).**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/098. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet 35/35<sup>ème</sup> (suite à un avancement de grade).**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/099. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet 35/35<sup>ème</sup> (suite à un avancement de grade au titre de l'année 2023).**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/100. Ressources-Humaines : Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet 35/35<sup>ème</sup> (intégration directe).**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/101. Ressources-Humaines : Conclusion d'un contrat d'apprentissage CAP Petite Enfance sur la structure multi-accueil Adrigall.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/102 : Ressources Humaines : Instauration du télétravail au sein des services de la Communauté de communes des Vallées du Clain.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/103 : Ressources-Humaines : Adhésion au service de Médiation Préalable Obligatoire (MPO) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et MARCHADIER*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/104. Economie : Conclusion d'une convention entre la Communauté de communes et la Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne pour le dispositif : « Mon projet, nos talents ».**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et M. GARGOUIL*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/105. Développement économique : Acquisition des parcelles AA 228, AA 229 et AA 232 sur la ZAE « La Bouldière » auprès de la commune de Nieuil l'Espoir.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et M. GARGOUIL*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/106. Développement économique : Développement économique : Vente des parcelles AA 228, AA 229 et AA 232 sur la ZAE « La Bouldière » à la SARL GIROIRE SERVICES AMÉNAGEMENTS.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et M. GARGOUIL*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/107. Tourisme : Institution de la taxe de séjour sur le territoire de la Communauté de Communes des Vallées du Clain.**

*Rapporteurs : MM. BEAUJANEAU et GARGOUIL*

*Approuvé à l'unanimité.*

**2023/108. Prévention des déchets : Renouvellement d'une convention entre la Communauté de Communes des Vallées du Clain et EcoTLC, l'Eco organisme du Textile, du Linge et des Chaussures (TLC).**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD*

*Approuvé par 37 votes pour et 2 abstentions.*

**2023/109. Prévention des déchets : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés - année 2022.**

*Rapporteurs : M. BEAUJANEAU et Mme GIRARD*

*Approuvé à l'unanimité.*

**Questions diverses.**

Agenda des réunions :

Le prochain bureau est fixé au **lundi 3 juillet à 14h30**  
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Conseil communautaire fixé au **mardi 18 juillet 2023 à 18h00**  
à la salle du conseil communautaire à La Villedieu-du-Clain.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45

Le Président de la Communauté  
de communes des Vallées du Clain  
M. Gilbert BEAUJANEAU

La Secrétaire de séance  
M. Michel GODET

